

**ASADHO**  
B.P.16737  
KINSHASA 1  
R.D. Congo  
Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme  
African Association for the Defense of Human Rights



global witness



**GROUPE LOTUS**  
ONG DES DROITS DE L'HOMME ET DE DEVELOPPEMENT  
Membre de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H.)



6<sup>th</sup> September, 2016

### République démocratique du Congo: Prévenir une escalade de la violence et des violations

L'impasse politique en République démocratique du Congo risque sérieusement de se transformer en violence généralisée dans les mois à venir, avec des conséquences graves pour la population du Congo et des ramifications plus larges à travers la région.

Depuis janvier 2015, le gouvernement congolais a exercé une répression brutale à l'encontre des personnes qui ont dénoncé ou exprimé leur opposition aux tentatives de maintenir le président Joseph Kabila au pouvoir au-delà des deux mandats consécutifs permis par la constitution, lesquels expirent le 19 décembre 2016. Des membres des forces de sécurité gouvernementales ont procédé à des dizaines d'arrestations arbitraires de dirigeants de l'opposition et d'activistes, ont tiré sur des manifestants pacifiques, ont interdit des manifestations de l'opposition, ont fermé des médias, ont accusé de jeunes activistes pro-démocratie pacifiques de conspirer en vue de commettre des actes terroristes, et ont empêché des dirigeants de l'opposition de se déplacer librement dans le pays.

Pendant ce temps, les préparatifs des élections présidentielles sont au point mort, et aucune date n'est pour le moment fixée pour la tenue du scrutin. De hauts responsables gouvernementaux ont néanmoins affirmé que les élections ne se tiendront pas avant la fin de l'année, comme initialement annoncé et requis par la constitution, invoquant des contraintes d'ordre technique, logistique et financier. La commission électorale a choisi la méthodologie la plus longue pour la révision du fichier électoral, qui vient à peine de débiter et qui, d'après la commission, prendra au moins 16 mois.

À l'initiative du président Kabila, un dialogue national sur la voie à suivre s'est officiellement ouvert le 1er septembre, mais presque tous les principaux partis politiques de l'opposition ont refusé jusqu'à présent d'y prendre part, évoquant des craintes que ce dialogue ne soit qu'un stratagème de maintien au pouvoir pour le président Kabila, qui créerait une « période de transition » pendant laquelle il pourrait tenter de modifier la constitution pour supprimer la restriction au nombre de mandats.

Alors que plusieurs composantes de la population congolaise – partisans de l'opposition, membres de la société civile, défenseurs des droits humains, et jeunes marginalisés des villes de tout le pays – sont de plus en plus gagnées par la frustration, beaucoup se disent prêts à se mobiliser et à descendre dans la rue en signe de protestation à partir du 19 septembre, trois mois avant la fin du mandat du président Kabila et au moment où, conformément à la constitution, la commission électorale devrait annoncer les dates du scrutin présidentiel.

Le risque d'une augmentation des violences, de l'instabilité, de la répression brutale, et d'un rétrécissement encore plus marqué de l'espace politique au cours des mois à venir est très réel. Si la fenêtre d'opportunités est en train de se fermer, nous croyons qu'il est encore temps d'infléchir le cours des événements et d'aider à prévenir une escalade de la violence.

Ci-dessous, nous formulons des recommandations quant à des mesures concrètes que l'Union européenne et ses États membres peuvent prendre dès à présent pour aider à prévenir une escalade de la violence et des violations des droits humains au Congo. Nous vous encourageons, membres du COAFR, à travailler de manière proactive avec vos collègues des capitales et du Service pour l'action extérieure afin de faire un usage optimal de tous les outils à votre disposition. Nous vous exhortons à :

1. Évaluer les risques d'une escalade de la violence et d'abus au Congo, y compris en établissant un rapport de mapping sur les régions où des violences ont été perpétrées lors des processus électoraux de 2006 et 2011 et, sur cette base, œuvrer avec la Mission de maintien de la paix des Nations Unies au Congo (MONUSCO) à la formulation d'une stratégie de prévention et de réponse à une telle escalade de la violence dans ces régions spécifiques.

2. Vous préparer à mettre en œuvre des sanctions ciblées – notamment des interdictions de visas et des gels d'avoirs – contre les hauts responsables congolais et les officiers des forces de sécurité qui portent la plus grande part de responsabilité pour la répression violente et les violations des droits humains. Nous estimons que de telles sanctions auraient l'impact le plus important si elles étaient appliquées le plus tôt possible, pour dissuader davantage de violences et de violations, et pour montrer que de telles actions ne restent pas sans conséquences. Les situations et les lignes rouges au-delà desquelles entreraient en vigueur des sanctions ciblées devraient être identifiées et clairement communiquées aux responsables congolais. L'UE devrait en outre s'engager publiquement en faveur de sanctions ciblées en l'absence de certaines mesures prises par le gouvernement ou en cas de durcissement de la répression. Les préparatifs de ces sanctions devraient également inclure la liste des individus qui pourraient faire l'objet de sanctions, ainsi que les éléments de preuve à charge, et l'identification des actifs susceptibles d'être gelés si des sanctions sont mises en œuvre.

3. Indiquer clairement que l'UE a une politique de tolérance zéro vis-à-vis de l'usage excessif de la force et de l'incitation à la violence par les membres des forces de sécurité qui reçoivent une formation ou tout autre appui de la part de l'UE ou de ses États membres, et être prêt à mettre à diminuer un tel soutien si ces troupes ou officiers sont reconnus coupables de se livrer à une utilisation excessive de la force ou à une incitation à la violence dans le contexte du processus électoral.

4. Communiquer clairement la nature de l'engagement et la détermination de l'UE à défendre les droits et libertés des citoyens congolais, y compris les libertés d'expression, d'association et de rassemblement pacifique. L'UE devrait condamner publiquement la pratique gouvernementale de l'arrestation et de la détention arbitraires d'opposants politiques, de défenseurs des droits humains et de membres de la société civile, ainsi que l'ingérence politique dans le secteur judiciaire; appeler à la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues pour avoir exercé pacifiquement leurs droits fondamentaux; demander instamment que les observateurs internationaux des droits humains soient autorisés à travailler au Congo ; appeler à la réouverture des médias arbitrairement fermés ; et veiller au respect du droit de réunion pacifique et à la reddition de comptes pour ceux qui recourent à l'utilisation illégale de la force contre des manifestants pacifiques.

5. Soutenir une résolution ferme sur le Congo lors des 33, 34, et 35ème sessions du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, qui mandaterait des dialogues interactifs renforcés sur le Congo, augmenterait la capacité de l'ONU à surveiller et à faire rapport sur les violations des droits humains dans le pays, et aiderait à prévenir une escalade de la violence, des violations et de la répression au cours des prochains mois, y compris par la mise en place d'un mécanisme consacré à surveiller et à établir des rapports sur la situation au Congo.

6. Renforcer la capacité de la société civile congolaise à surveiller et prévenir la violence, en renforçant le soutien direct aux organisations nationales qui œuvrent à la résolution des conflits et à la prévention des violences, à la protection des civils, au signalement des violations des droits humains, et à la mise en place de mécanismes de résolution pacifique des conflits.

7. S'abstenir de soutenir ou d'appuyer, en tant que membre influent du « groupe de soutien » au facilitateur du dialogue national de l'Union africaine, tout dialogue qui n'est pas inclusif de tous les principaux partis politiques au Congo et ne respecte pas la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations Unies et la constitution congolaise, ou toute issue qui ne recevrait pas une large acceptation de la part du public congolais.

8. Communiquer clairement, et vigoureusement, au gouvernement congolais la grave préoccupation de l'UE quant au respect intégral, et en temps opportun, des articles de la Constitution congolaise relatifs aux mandats

présidentiels, aux élections et au transfert de pouvoir, et que le non-respect de cela aurait des conséquences importantes pour les relations entre l'UE et le Congo.

9. Travailler avec les partenaires internationaux pour s'assurer qu'il y ait un plan clair et complet en place relatif au financement des élections congolaises, et que ceci soit communiqué largement, une fois arrêté un calendrier électoral crédible et manifestée la volonté politique d'aller de l'avant avec le scrutin, pour qu'un manque de ressources ne soit pas un obstacle à la tenue des élections prévues par la constitution.

10. S'assurer que l'UE use tous les moyens disponibles pour s'engager dans un dialogue politique constant avec les plus hautes autorités congolaises, comme le prévoit l'article 8 de l'Accord de Cotonou, dialogue dans le cadre duquel peuvent être discutés l'importance du respect de la constitution, la tenue d'élections libres et équitables et le respect des droits humains.

11. Envisager la suspension du soutien de l'UE et de ses États membres au secteur de la justice congolais jusqu'à ce qu'il y ait des améliorations concrètes dans l'indépendance du pouvoir judiciaire, en particulier s'agissant des poursuites contre des membres de la société civile et de partis d'opposition sur la base d'accusations fallacieuses.

12. Encourager la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères, Federica Mogherini, à se rendre dès que possible au Congo pour y rencontrer le président Kabila et d'autres hauts responsables, et transmettre un message ferme sur le respect des droits humains et la nécessité d'une transition du pouvoir pacifique à travers un processus électoral crédible, conformément à la constitution congolaise.

**Signed:**

Association Africaine des Droits de l'Homme (ASADHO)

Christian Aid

Enough Project

Global Witness

Groupe Lotus

Human Rights Watch

International Federation for Human Rights (FIDH)

International Refugee Rights Initiative

Ligue des Électeurs

PAX

Réseau Européen pour l'Afrique Centrale (EurAc)

Tearfund